

[Text]

We noted instances of an apparent lack of due regard for economy. Errors or incomplete analysis resulted in commodity support overpayments of \$4.2 million over six years; the Department paid \$405,000 more than the appraised value in acquiring land for a new agricultural research site, and its renewal of a lease cost \$315,000 more than necessary. The Prairie Farm Rehabilitation Administration could reduce pasture management costs and improve operational efficiency.

We were also concerned about the lack of evidence of information provided to the Minister to help him make significant decisions. This includes limited analysis of the financial effects of modifications to the payment formula contained in the Western Grain Stabilization Act, the delay in highlighting the rising federal share of WGSAs costs and crop insurance plans, and discretion exercised by officials that resulted in \$185 million more being disbursed than may otherwise have been required for the 1984-85 crop year.

Improved accountability to Parliament could be achieved by reporting, for example, the level of commodity support in comparison to the significance of the commodity, the actuarial soundness of plans in respect of crop insurance and the Western Grain Stabilization Administration, the measure of fair return to producers, and the total federal expenditures for agriculture. The Department's present inability to inform Parliament better may be, in part, because it has not yet developed meaningful goals and performance indicators. The Department may wish to inform your committee of progress in this regard.

Finally, we are concerned that the Department demonstrated a lack of urgency in dealing with the recommendations made in our 1982 report. Our earlier recommendations dealt with serious issues such as the management of research operations, human resource planning and the storage and disposal of toxic wastes and hazardous materials. The Department may wish to inform your committee how it proposes to deal with these fundamental issues.

Statement by Mr. Jean-Jacques Noreau (Deputy Minister, Department of Agriculture): I am appearing before this Committee to report on how Agriculture Canada has—and is—responding to recommendations in the Auditor General's report, chapter 8.

[Translation]

lacunes des mécanismes actuels de financement de ces programmes.

Nous avons relevé des cas où il semble que l'on ne se soit pas dûment soucié de l'économie. Des erreurs ou des analyses incomplètes ont engendré des paiements de soutien en trop de 4,2 millions de dollars sur une période de six ans. Le ministère a payé, pour un terrain qu'il a acheté pour construire un nouveau centre de recherches agricoles, 405,000\$ en sus de sa valeur estimative. Il a également renouvelé un bail qui a coûté 315,000\$ de plus que nécessaire. L'Administration du rétablissement agricole des Prairies pourrait réduire les coûts de gestion des pâturages et accroître l'efficacité opérationnelle.

Nous nous sommes inquiétés du manque de preuves que l'on ait fourni au ministre toute l'information dont il avait besoin pour prendre des décisions importantes. Cela comprend des analyses restreintes des répercussions financières des modifications apportées à la formule de calcul des paiements que présente la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, le retard à signaler la croissance, pour ce dernier programme de stabilisation et les régimes d'assurance-récolte, de la fraction des coûts que doit assumer le gouvernement fédéral, et le versement, à cause du pouvoir discrétionnaire laissé à certains fonctionnaires de 185 millions de dollars de plus qu'il n'était nécessaire pour l'année-récolte 1984-1985.

Il serait possible de mieux rendre compte au Parlement de l'utilisation des ressources en présentant, par exemple, le niveau de soutien octroyé pour des produits par rapport à l'importance de ces derniers, la solidité actuarielle des régimes d'assurance-récolte et du Programme de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, le calcul d'un juste rendement pour les producteurs et un tableau de l'ensemble des dépenses fédérales en agriculture. L'incapacité actuelle du ministère à mieux renseigner le Parlement pourrait découler, en partie du moins, du fait qu'il ne s'est pas encore donné de buts précis et des indicateurs de rendement. Le ministère désirerait peut-être vous renseigner sur les progrès qu'il a accomplis dans ces domaines.

Nous soulignons, pour terminer, le peu d'empressement que le ministère a mis à donner suite aux recommandations que présentait notre Rapport de 1982. Ces dernières portaient sur des questions importantes comme la gestion des activités de recherche, la planification des ressources humaines ainsi que l'entreposage et l'élimination des déchets toxiques et des matières dangereuses. Le ministère désirerait peut-être indiquer aux membres de votre Comité la manière dont il entend procéder pour régler ces questions fondamentales.

Allocution préliminaire prononcée par M. Jean-Jacques Noreau (sous-ministre de l'Agriculture): Je me présente devant ce Comité pour vous faire rapport sur les mesures qu'Agriculture Canada a prises et continue de prendre pour faire suite aux recommandations du vérificateur général figurant au chapitre 8 de son rapport.